



GÎTES DE FRANCE
Hérault

DECLARATION D'ENGAGEMENT PROPRIETAIRE

Classement Meublé de Tourisme Arrêté du 2 août 2010

Je soussigné M ou Mme.....

demeurant à.....

Propriétaire d'un meublé situé à.....

Sollicite de votre organisme le classement en Meublé de Tourisme

Mon adresse mail :

Je déclare que mon meublé correspond à la réglementation et aux normes en vigueur
(urbanisme, incendie, électricité et sanitaires)

Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant l'ensemble des risques
relatifs à la location saisonnière.

Le coût de la visite est de 150€.

Fait à

Le

Relais Gîtes de France Hérault
Organisme réputé accrédité par Atout France
pour classement des Meublés de Tourisme